



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP DRAGUIGNAN
95 TRA JACQUES BREL CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 08 46 911 271 311
Déclarant 2 (C) : 18 66 256 743 428
Référence de l'avis : 24 83 0175325 08
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

330A CHE DU PUIITS DU PLAN EST

83440 FAYENCE

Numéro FIP : 830 34 80 8837129789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 19/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 83107

ROIGNOT PATRICK
OU STILZ ANNE MONIQUE
330A CHE DU PUIITS DU PLAN EST
83440 FAYENCE

Somme qu'il vous reste à payer

4 026,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2024 :	1 006,00 €
25 octobre	2024 :	1 006,00 €
25 novembre	2024 :	1 006,00 €
27 décembre	2024 :	1 008,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1213 5003 000X XXXX XXX5 649

Identifiant de la banque : CEPAFRPP213

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050020H46I1A271118PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP DRAGUIGNAN
SAID GESTION
95 TRAVERSE JACQUES BREL
CS 20415
83008 DRAGUIGNAN CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :	99 960
Nombre de parts :	2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : ROIGNOT

Déclarant 2 - Nom de naissance : DEVROYE

situation du foyer

cas particulier

enfants majeurs
célibataires

enfants mariés

personnes recueillies
handicapées

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

RÉSIDENCE ALTERNÉE

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

NOMBRE
DE
PARTS

2,00

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....		345		
Déduction minimale.....		- 345		
Pensions, retraites, rentes.....	56811	32056		
Abattement spécial de 10%.....	- 2762	- 1559		
Salaires, pensions, rentes nets.....	54049	30497		84546
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			823	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				0
Revenus fonciers nets.....				12770
Revenu brut global.....				97316
CSG déductible.....				- 736
Revenu imposable.....				96580
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1265
Taux effectif (revenu total ou mondial).....				98695
Revenus et plus-values étrangers imposables au barème en France ¹³			1998	
Impôt après application du taux effectif ¹⁴				15834
Impôt avant réductions d'impôt.....				15834
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	1794	1794	1184	
Crédit d'impôt sur rev. étrangers ¹³	1998	328	328	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 1512
Impôt proportionnel.....				+ 162
Impôt total avant crédits d'impôt.....			14484	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	195		195	- 195
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				14289

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets ⁴⁵	12770	12770
BASE IMPOSABLE.....	12770	12770
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	1239	958
Crédits d'impôt revenus étrangers ⁵¹	- 194	- 150
Total net de l'imposition.....	1045	808

Total des prélèvements sociaux nets.....1853

Pour information :
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte
pour l'imposition des revenus perçus en 2024.....

732

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :	14289
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :	- 11287
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :	- 652
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :	+ 675

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....3025

PRELEVEMENTS SOCIAUX

	CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus ⁵³ :	1045	808
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :	- 480	- 372
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	565	436

Solde des prélèvements sociaux 2023 ⁵³:1001

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER4026

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵.....99960

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹	2549
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible	1173

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....Déclar. 2
16394

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 14,80%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.